

**CCALN**  
Communauté de Communes  
Avre Luce Noye



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

L'An DEUX MILLE DIX-HUIT, le 27 Septembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 21 SEPTEMBRE 2018, s'est réuni à FOLLEVILLE sous la présidence de Monsieur Pierre BOULANGER, Président.

Nombre de membres  
du Conseil Communautaire

Titulaires : 69  
Membres présents : 49  
· supplés : 7  
· représentés : 8  
Votants : 49

Date de la convocation :  
21 Septembre 2018

Secrétaire de séance :  
Christiane NANSOT

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, PREVOST, BLIN, LEFEBVRE Maité (suppléante de M. DEPRET), SAINQUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, WU, DAULT (suppléant de M. RICARD), HALL, ROUX, BLONDEL, PETIT et NANSOT, Messieurs AMARA, BARRE, COTTARD, CAPELLE, BOUCHER, BLONDELLOT (suppléant de M. DOUCHET), HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, LECONTE, TEN, HENNEBERT, BERTRAND Jacques, GORET, DAIGNY, MOURIER, FRANCOIS, BOULANGER, LAMOTTE, GAUMONT, VANDEVELDE, CHIRAT, LAMBERT (suppléant de M. DALRUE), MIANNE (suppléant de M. DRAGONNE), LEROY, PELTIEZ, CAILLET (suppléant de M. SZYROKI), MAROTTE, CLEMENT, HEYMAN, VAN OOTEGHEM, VAN GOETHEM

● Disposaient d'un pouvoir :

M. BARRE de M. AUBRY, M. AMARA de Mme MARSEILLE, Mme MARCEL de M. FRANCELE, Mme BLIN de M. DURAND, M. COTTARD de M. DESROUSSEAUX, M. PELTIEZ de M. DERLY, M. CHIRAT de M. SUIN et Madame PETIT de Mme LEFEBVRE Nadège

● Absents excusés :

Mesdames MARSEILLE (représentée par M. AMARA), LEFEBVRE Nadège (représentée par Mme PETIT), Messieurs AUBRY (représenté par M. BARRE), FRANCELE (représenté par Mme MARCEL), DURAND (représenté par Mme BLIN), DESROUSSEAUX (représenté par M. COTTARD), BERTRAND Gilbert, DOUCHET (représenté par M. BLONDELLOT), SUIN (représenté par M. CHIRAT), DEPRET (représenté par Mme LEFEBVRE Maité), DUTILLEUX, LECLABART (représenté par Mme SAINQUENTIN), RICARD (représenté par Mme DAULT) et M. SZYROKI (représenté par M. CAILLET)

● Absents non excusés :

Madame ATTAGNANT, Messieurs MONTAIGNE, BINET, CARON, POTTIER, JUBERT, VERMEIL, PICARD, REMY

**OBJET : Avis de la CCALN – Création d'une commune nouvelle entre les communes de Contoire-Hamel, Hargicourt et Pierrepont sur Avre – rattachement à la CC du Grand Roye**

Rapport de Monsieur Pierre BOULANGER, Président de la CCALN,

La création d'une commune nouvelle entre les communes de Contoire-Hamel, Hargicourt et Pierrepont sur Avre a abouti, ainsi que le prévoit le II de l'article L.2113-5 du CGCT à leur choix de rattachement à la Communauté de communes du Grand Roye.

La CCALN est appelée à donner son avis, ainsi que toutes les communes membres de notre CCALN.

Au regard des éléments produits en séance par le Président, notamment sur :

- l'absence de concertation avec les communes et la CC du Grand Roye,
- la perte de produits fiscaux et autres pour la CCAIN (estimés à près de 419 000 €)
- l'absence d'estimations quant aux conséquences liés au départ des deux communes : Contoire Hamel et Pierrepont sur Avre sur l'actif, le passif et la dette,

**Après en avoir délibéré à la majorité, le Conseil communautaire :**

- S'oppose au rattachement de la commune nouvelle créée entre les communes de de Contoire-Hamel, Hargicourt et Pierrepont sur Avre, à la CC du Grand Roye.

**Ont voté Pour le rattachement de la commune nouvelle à la CC du Grand Roye** : Mesdames WU, FLAMANT, BLIN, LEFEBVRE Maïté, PREVOST, SAINTQUENTIN, Messieurs CHIRAT, SUIN, BLONDELLOT, DURAND, MIANNE, BEAUMONT, DOVERGNE, PELTIEZ, DERLY, LEVASSEUR VAN OOTEGHEM, VAN GOETHEM, MAROTTE

**Se sont abstenus** : Madame BLONDEL, Messieurs AMARA, COTTARD, MOURIER, HEYMAN, HENNEBERT, LAMBERT, HEBERT

Fait et délibéré le 27 Septembre 2018 A FOLLEVILLE

Le Président,

Pierre BOULANGER.

POUR EXTRAIT CONFORME

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AVRE, LUCE NOYE